



Actualités Orange France Siège

Vous aimiez le compte Tatou ? Et bien c'est fini !



Juillet 2026 – IL – Orange France Siège

Pouvoir d'achat. Lors du dernier CSE, deux visions des Activités Sociales et Culturelles se sont opposées : l'une privilégiant une redistribution ambitieuse des excédents au bénéfice des salariés, l'autre faisant le choix d'une redistribution plus limitée et d'une nouvelle organisation des prestations. Voici les décisions qui ont été prises... et leurs conséquences concrètes pour vous.

Depuis plus de 10 ans, notre organisation de proximité, au service de l'ensemble des salariés du CSEE OFS, a permis d'offrir l'un des meilleurs taux de redistribution des ASC de tous les CSEE du Groupe Orange. La nouvelle majorité du CSE OFS en a décidé autrement.

Le compte Tatou : une marque au service des salariés depuis plus de 10 ans

Créé il y a plus de dix ans par les élus CFE-CGC, Tatou s'est imposé comme bien plus qu'un simple compte ASC. Conçu pour accompagner chaque étape de la vie des salariés, il est devenu une véritable marque, reconnue pour la qualité, l'originalité et la générosité de ses prestations. Cette exigence de qualité et de proximité a conduit, élection après élection, de nombreux salariés à renouveler leur confiance aux élus CFE-CGC.

Ce succès reposait sur un choix fort et assumé : réduire au strict minimum la sous-traitance afin de consacrer l'essentiel des budgets directement aux salariés, tout en privilégiant un accompagnement humain, personnalisé et de proximité, assuré par les élus CFE-CGC, au plus près des attentes des salariés. Cette approche a permis, année après année, d'offrir l'un des meilleurs taux de redistribution des ASC du Groupe Orange, tout en accompagnant les salariés dans les différents moments de leur vie et en contribuant concrètement à préserver leur pouvoir d'achat.

Aujourd'hui, avec le changement de majorité, ce modèle est profondément remis en question. Ce n'est pas seulement un nom ou un mode de fonctionnement qui évolue : c'est une philosophie de gestion, un savoir-faire reconnu et un service largement plébiscité par les salariés qui changent de cap.

Aujourd'hui, avec le changement de majorité, ce modèle exemplaire est remis en cause. Ce n'est pas seulement un nom ou un fonctionnement qui disparaît : c'est une vision, une réussite collective et un outil plébiscité par les salariés qui sont brutalement sacrifiés.

Une gestion rigoureuse qui avait permis de générer des excédents pour les salariés

Grâce à une gestion saine et rigoureuse, les élus CFE-CGC avaient laissé, lors du changement de bureau, des comptes ASC excédentaires de 8 millions d'euros, dont 2,2 millions d'euros avaient déjà été redistribués dès 2023. Il restait donc 5,8 millions d'euros à redistribuer sur 2026 et 2027. Cet héritage représente un potentiel d'environ 1 600 € de redistribution exceptionnelle par salarié, en complément des prestations ASC déjà versées chaque année.

Lors de ce CSE, le débat portait donc sur la meilleure manière de redistribuer aux salariés ces excédents constitués au fil des années.

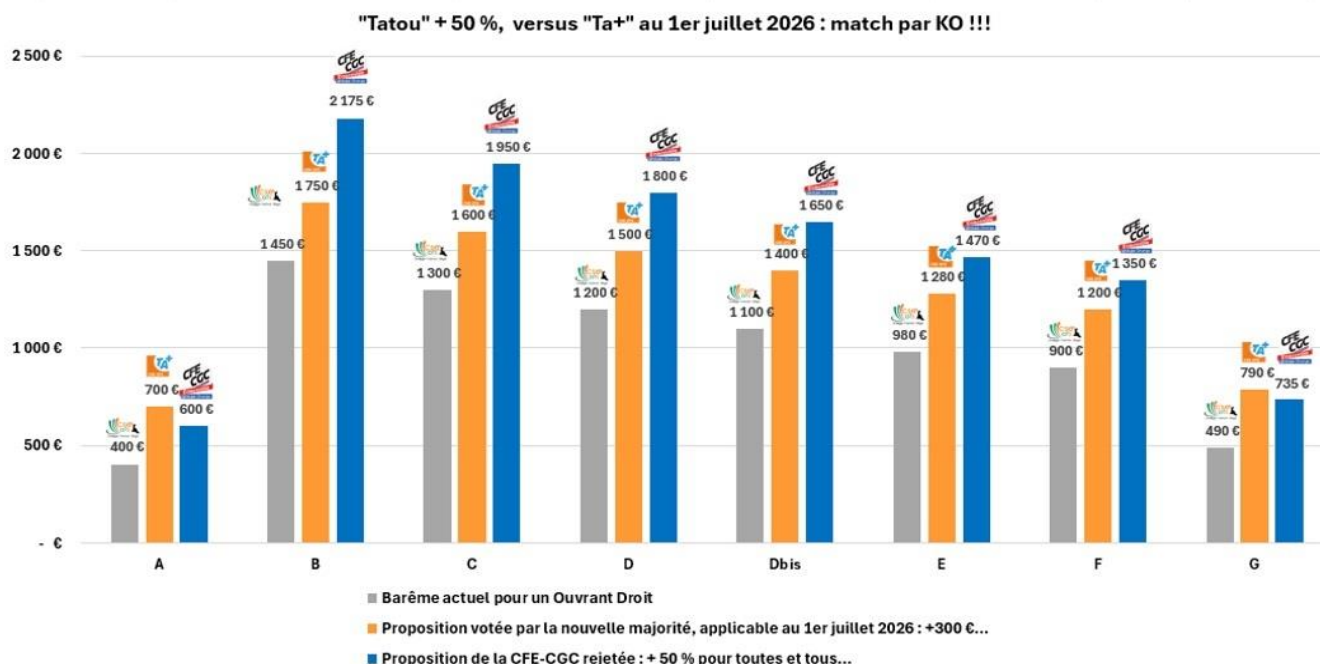
Le CSE du 24 juin 2026 : deux visions de la redistribution se sont affrontées

- ♦ **La proposition des élus CFE-CGC** : augmenter de 50 % tous les comptes Tatou, **une proposition simple, lisible et équitable**
- ♦ **La décision de la nouvelle majorité hétéroclite** votée en séance : attribuer une **augmentation forfaitaire identique de + 300 € pour tous**.

Outre, le fait d'être moins généreux au global, le modèle proposait par **la nouvelle majorité favorise les salaires les plus élevés de la dernière strate. Cherchez l'erreur !**

- ♦ Au-delà de la bande « F » les salariés voient leurs droits augmenter de plus de 60 %
- ♦ Les salariés des bandes intermédiaires voient eux, leurs droits augmenter entre 21% et 33%

Selon vous, laquelle de ces deux propositions défend vraiment votre pouvoir d'achat ?



Le Tatou devient-il un "Ta+" ou un "TaMoins" ?

La nouvelle majorité hétéroclite du CSE OFS a choisi de remplacer notre célèbre Tatou par Ta+. Pourquoi parlons-nous de « TaMoins » ?

Parce que, parallèlement à cette évolution, la nouvelle majorité a fait le choix d'externaliser une partie de la gestion des prestations ASC, avec les coûts supplémentaires que cela implique.

Chaque euro consacré aux frais de gestion est un euro qui ne pourra plus être consacré directement aux prestations des salariés.

La proposition portée par les élus CFE-CGC consistait, au contraire, à augmenter de 50 % tous les comptes Tatou tout en

conservant un modèle de gestion privilégiant une redistribution maximale des budgets au bénéfice des salariés.

Est-ce vraiment pour le Ta+ que vous aviez voté ?

Cette décision intervient après plusieurs orientations prises par la nouvelle majorité depuis son élection. Parmi elles figurent notamment les évolutions apportées aux prestations « Vacances Enfants » et aux aides liées au « handicap ».

Ces choix traduisent une nouvelle orientation budgétaire et organisationnelle qui interroge sur la place accordée à la redistribution directe au profit des salariés et sur le recours accru à des prestataires externes.

Vos élus CFE-CGC du CSE OFS continueront à défendre :

- ✓ une redistribution ambitieuse des budgets ASC qui prenne pleinement en compte les sommes préservées pour les salariés ;
- ✓ une totale transparence sur les choix budgétaires ;
- ✓ une gestion responsable permettant de préserver durablement un haut niveau de prestations en totale souveraineté et autonomie.

Parce que les budgets des ASC appartiennent aux salariés et parce qu'il n'existe pas de performance économique sans performance sociale, nous continuerons à défendre vos intérêts.





**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**

Céline ROGER – 06 80 32 55 80
 Bouchra OUELHADJ – 06 49 29 72 87
 Cédric DEPOUTOT – 06 83 83 82 39
 Gautier DELAGARDE – 06 88 88 22 33
 Yann PREVOST – 06 83 02 11 80

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
 Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC



cfecgc-orange.org
